

du Nouveau-Brunswick a fait une suggestion en vue de l'établissement de nouveaux programmes destinés à créer de nouveaux emplois pour ces travailleurs?

**L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, j'ai reçu un long télégramme du premier ministre du Nouveau-Brunswick, qui doit venir me rencontrer à ce sujet-là demain matin.

\* \* \*

[Traduction]

#### L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LES PANNES AU CENTRE D'INFORMATIQUE DE MONCTON

**M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord):** Ma question s'adresse au ministre du Travail. Pourrait-il renseigner la Chambre sur le genre de difficultés qui ont surgi au centre d'informatique de Moncton eu égard au traitement des réclamations d'assurance-chômage et nous dire à quel point les prestataires en seront touchés?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je doute fort qu'il soit conforme au Règlement de parler durant la période de questions des difficultés de certains bureaux de la Commission d'assurance-chômage. Le député pourrait envisager la possibilité d'inscrire cette question au *Feuilleton* ou à la soulever au moment de l'ajournement. Le ministre pourrait peut-être donner une réponse rapide.

**M. Coates:** Monsieur l'Orateur . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'ai permis au ministre une brève réponse afin de pouvoir continuer la période des questions.

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, l'ordinateur de la région de l'Atlantique est tombé en panne le lundi 13 décembre à 4h30. Il a été remis en état et fonctionnait à 11h30 le lendemain. Entre temps, une équipe de nuit avait été constituée. Le 15 décembre, tout allait de façon normale et le travail était à jour.

[Français]

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je constate que plusieurs députés désirent poser des questions supplémentaires, et je suppose que celles-ci se rapporteront à des difficultés similaires dans d'autres régions du pays. Pour le moment, dans le but de vérifier mon hypothèse . . .

[Traduction]

Je donne la parole au député de Victoria-Haliburton.

**M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton):** Une question supplémentaire. Le ministre du Travail songe-t-il à mettre au rancart tous les ordinateurs et à retourner au calcul manuel des prestations?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Il s'agit évidemment d'une question soumise à l'examen du ministre.

#### POURPARLERS AVEC LE QUÉBEC AU SUJET DE LA RÉGLEMENTATION

[Français]

**M. Georges Valade (Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre du Travail.

En dépit de la déclaration qu'il a faite aujourd'hui à la Chambre sur la question de l'assurance-chômage, pour-

[M. Breau.]

rait-il dire s'il a eu, depuis hier, des conversations avec le gouvernement du Québec, et quelle est l'attitude de celui-ci à l'égard des nouveaux règlements annoncés aujourd'hui?

[Traduction]

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, j'ai pensé, dans un souci de courtoisie, informer en premier lieu la Chambre du règlement en question. Je présume que des initiatives ultérieures s'ensuivront.

[Français]

**M. Valade:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre.

Je voudrais préciser ma question et lui demander s'il a eu, depuis hier, des consultations avec le gouvernement du Québec, en vue de déterminer quelle attitude le gouvernement entend prendre à l'égard des décisions que son ministère doit annoncer bientôt.

[Traduction]

**L'honorable M. Mackasey:** Monsieur l'Orateur, il faudrait expliquer très clairement que l'ancienne loi, comme la nouvelle, prévoit l'exclusion des membres de la fonction publique de toutes les provinces sans exception. Certaines d'entre elles cependant, malgré cette exception, se sont prévaluées d'une autre disposition de la loi pour demander l'inclusion de tous leurs fonctionnaires. La difficulté, en ce qui concerne le Québec, a été de définir de façon précise le statut de fonctionnaire et je pense bien . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je me demande si le ministre voudrait bien revenir à l'appel des motions pour faire une déclaration. La parole est au député d'Assiniboia.

\* \* \*

#### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'EXPOSITION À PÉKIN EN 1972—LA PRÉSENTATION DES PRODUITS AGRICOLES

**M. William Knight (Assiniboia):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné l'importance de l'exposition canadienne qui se tiendra en Chine en 1972, a-t-il envisagé la possibilité que cette exposition porte en premier lieu sur les produits agricoles que nous pouvons fournir à la République populaire de Chine?

**L'honorable Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, on a déjà annoncé que le Canada tiendra une exposition à Pékin au cours de l'été de 1972. Nous recevons actuellement des demandes de la part de producteurs canadiens. J'ignore si une sélection s'opère parmi les différents secteurs de l'industrie, mais je m'en informerai en vue de renseigner plus tard le député.

\* \* \*

#### L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LA PARITÉ DES PRESTATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS—  
ON SUGGÈRE QUE LE MINISTRE POURSUIVE LES  
NÉGOCIATIONS

[Français]

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail.